Édition 2017

TARIFS **PARTICULIERS**

TARIFS DES PRINCIPAUX **PRODUITS & SERVICES** LIÉS À VOTRE COMPTE DE DÉPÔT **AU 01/01/2017**

Retrouvez notre tarification en agence ou sur notre site Internet
www.rivesparis.banquepopulaire.fr

BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS
proche et engagée

ADDITIONNER LES FORCES
MULTIPLIER LES CHANCES

BANQUE POPULAIRE

SOMMAIRE

4 **Extrait standard des tarifs**

5 **Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte**
Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence

8 **Banque à distance**
Par Internet
Par téléphone
Par automate

9 **Vos moyens et opérations de paiement**
Cartes
Services liés à la carte bancaire
Virements SEPA
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

13 **Offres groupées de services**
AFFINEA, la convention personnalisée
ORFÉA, la convention réservée aux clients des agences Banque Privée
Convention carte budJ
Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)
Offres groupées de services qui ne sont plus commercialisées

17 **Irrégularités et incidents**
Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

19 **Découverts et crédits**
Facilité de caisse et/ou découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

21 **Épargne et placements financiers**
Épargne bancaire
Placements financiers
Frais divers

25 **Assurances et prévoyance**

27 **Opérations bancaires avec l'étranger**

29 **Résoudre un litige, exprimer une réclamation**

EDITO

Chers clients, chers sociétaires,

La recherche de votre pleine satisfaction est le fil conducteur de nos actions.

Pour mesurer vos attentes et les satisfaire au mieux nous renforçons en permanence nos dispositifs d'écoute avec désormais des enquêtes au fil de l'eau pour toujours plus de réactivité.

Nous enrichissons régulièrement nos **services de banque en ligne gratuits** pour répondre à vos souhaits de simplicité et d'accessibilité, sachant bien sûr que votre conseiller demeure chaque jour à vos côtés. En réponse à une forte demande exprimée, nous avons lancé en 2016 **« Verypop », programme gratuit de reconnaissance de la fidélité** de nos clients sociétaires : vous êtes déjà des milliers à y avoir adhéré.

À l'écoute de vos besoins, nous sommes déterminés à vous apporter des conseils et services de qualité.

En cohérence avec **nos valeurs de « proximité » et « d'engagement »**, et de l'indispensable relation de transparence qui doit en découler, nous vous adressons cette brochure dans laquelle vous trouverez les tarifs des principaux produits et services liés à votre compte.

Merci pour votre confiance renouvelée.

Yves GEVIN
Directeur général

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

POUR VOUS AIDER À COMPARER, VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES TARIFS DES DIX SERVICES BANCAIRES LES PLUS COURANTS.

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	Tarifs en €
• **Abonnement à des services de banque à distance par Internet** (Cyberplus) [1] [2]	**GRATUIT**
• **Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS** (Moviplus)[1] [2], *par mois* **Permettant de recevoir 2 alertes par semaine,** soit pour information 21,60 € par an	1,80 €
• **Cotisation carte de paiement internationale** (Visa Classic, MasterCard) - **à débit immédiat,** *par an* - **à débit différé,** *par an*	 45,00 € 46,00 €
• **Cotisation carte de paiement à autorisation systématique** (Visa Electron), *par an*	34,00 €
• **Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro** [3] - **par retrait,** à partir du 4ème retrait par mois [4]	1,00 €
• **Frais par virement occasionnel externe** (cas d'un virement SEPA) [3] [5] - **initié en agence,** *par virement* - **initié par Internet** [2] **via Cyberplus,** *par virement*	 4,10 € **GRATUIT**
• **Paiement d'un prélèvement SEPA** [3] - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement	 **GRATUIT** **GRATUIT**
• **Commission d'intervention** - par opération, avec un plafond de 80 € par mois (équivalent à 10 opérations)	8,00 €
• **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable** (Sécuriplus), *par an et par adhérent*	27,00 €
• **Frais de tenue de compte,** *par mois, prélevés trimestriellement* **Frais perçus par la banque pour la gestion de votre compte.** *Ce service est gratuit pour les clients titulaires des services bancaires de base, les clients âgés de moins de 26 ans, les clients titulaires d'une offre groupée de services (Conventions Affinéa, OCF, Riv'et moi, Riv'Olution, Equipage) et les clients des agences Banque Privée.*	2,50 € *soit pour information 7,50 € par trimestre*

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.
(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou hors coût opérateur.
(3) Zone euro. Zone SEPA. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.
(4) Cartes Visa Classic, Visa Classic Facelia, Visa Premier, Visa Premier Facelia et MasterCard.
(5) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire, y compris dans une autre Banque Populaire.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	Tarif à l'unité (sauf indication contraire)
• **Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte** *La Convention de Compte de dépôt est à votre disposition dans votre agence ou sur notre site Internet :* ***www.rivesparis.banquepopulaire.fr.***	**GRATUIT**

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons du changement de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

• **Aide au changement de domiciliations bancaires** (offre Simplidom)	**GRATUIT**
• **Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois**	**GRATUIT**
• **Clôture de compte de dépôt ou épargne** (PEL, CEL...)	**GRATUIT**
• **Transfert de compte vers une autre Banque Populaire** (tous types de comptes)	**GRATUIT**
• **Transfert de compte vers un autre établissement** - Compte épargne (PEL, CEL...), *par produit* - Compte-titres ordinaire ou PEA - frais fixes, *par portefeuille* • en sus frais fixes, *par ligne* • en sus frais fixes, *par ligne étrangère*	 80,00 € 70,64 € 10,72 € 132,00 €
• **Désolidarisation de compte joint**	**GRATUIT**
• **Services bancaires de base** (Droit au compte) *Comptes ouverts sur injonction de la Banque de France (art. L312.1 du Code monétaire et financier)*	**GRATUIT**

La procédure de droit au compte vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

Les services bancaires de base se composent des produits et services suivants :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance, à la demande, de relevés d'identité bancaire (RIB)
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA) ou virement bancaire
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise (Carte Visa Electron)
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

Pour les comptes ouverts sur injonction Banque de France, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4 € par opération, plafonnées à 5 opérations par mois (soit 20 €).

RELEVÉS DE COMPTE

	Tarif à l'unité (sauf indication contraire)
• **Relevés** (l'accès à vos relevés de comptes électroniques se fait via votre espace Cyberplus)	
- Relevé de compte électronique *toutes périodicités* (1)	GRATUIT
- Relevé de compte papier *mensuel*	GRATUIT
- Relevé de compte électronique + édition papier, *par mois*	1,00 €
- Relevé de compte papier *quinzaine, décadaire, hebdomadaire, journalier* (2)	2,50 €
- Relevé de compte en braille *mensuel*	GRATUIT
- Relevé d'informations ISF, *par an*	32,64 €
• **Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire** (10 dernières opérations)	GRATUIT

☞ Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

• **Carnet de bord,** *par an* Document papier qui présente notamment l'ensemble de vos encours et placements.	11,40 €

• **Les dates de valeur**
La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais techniques nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Disponible avec abonnement Cyberplus.
(2) Par relevé édité, hors mensuel gratuit.

Les dates de valeur pour les chèques compensables en France :

- Chèque émis	J*
- Chèque remis à l'encaissement	J+1 ouvré**

Le délai d'encaissement ou d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte de dépôt ou compte d'épargne peut être de 15 jours ouvrés au maximum (60 jours pour avis de conformité).

* J : jour de l'opération.
** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

TENUE DE COMPTE

	Tarif à l'unité (sauf indication contraire)
• **Frais de tenue de compte,** *par mois, prélevés trimestriellement* **Frais perçus par la banque pour la gestion de votre compte.** *Ce service est gratuit pour les clients titulaires des services bancaires de base, les clients âgés de moins de 26 ans, les clients titulaires d'une offre groupée de services (Conventions Affinéa, OCF, Riv'et moi, Riv'Olution, Equipage) et les clients des agences Banque Privée.*	2,50 € *soit pour information 7,50 € par trimestre*
• **Délivrance d'un RIB ou IBAN** (via Cyberplus, sur nos guichets automatiques et en agence)	GRATUIT
• **Frais de tenue de compte de dépôt inactif,** *par an* (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)	30,00 € (1)

SERVICES EN AGENCE

• **Enregistrement d'un changement d'adresse**	GRATUIT
• **Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)** (euros)	
- Avec votre carte bancaire	GRATUIT
- Avec une carte à retrait unique, *par opération*	5,00 €
• **Mise à disposition de fonds** (auprès d'une autre Banque Populaire)	13,60 €
• **Frais de recherche de document,** *par document* (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L 133-1 du Code monétaire et financier)	
- Relevé de compte	8,78 €
- Opération avec l'étranger	
- inférieure ou égale à 6 mois	48,60 €
- supérieure à 6 mois	Sur devis
- Autre document	17,57 €
- Pour demande spécifique	Sur devis
• **Frais de recherche de facturette dans le cas où la contestation s'avère infondée**	
- Inférieure à 6 mois	17,05 €
- Supérieure ou égale à 6 mois	34,10 €
• **Recherche de facturette en cas de contestation fondée d'une opération en France**	GRATUIT
• **Frais d'étude et d'ingénierie patrimoniale**	Nous consulter
• **Location de coffre-fort**	
- Frais de location de coffre-fort, *par an*	115,00 €
- Effraction ou remise en état	Sur devis
• **Transmission du patrimoine** Frais de traitement d'un dossier de succession dans nos livres	
- Jusqu'à 2 000 € d'avoirs dans nos livres	GRATUIT
- Au-delà de 2 000 € d'avoirs :	
- commission proportionnelle au montant des avoirs	1,11 %
• minimum	78,30 €
• maximum	775,00 €

(1) Dans la limite du solde créditeur du compte. Le montant des frais et commissions, prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif, est plafonné par un arrêté ministériel.

BANQUE À DISTANCE

PAR INTERNET

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Abonnement à des services de banque à distance** (Internet, téléphone mobile, SMS, etc) [1]	
- Cyberplus [2]	GRATUIT
- Cyberplus jeunes [2], réservé aux jeunes de 16 et 17 ans	GRATUIT
Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire Rives de Paris, des services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.	
• **Sécurisation des opérations en ligne**	
- Par SMS	GRATUIT
- Mise à disposition d'un lecteur PassCyberplus [3]	
- premier lecteur PassCyberplus	GRATUIT
- lecteur PassCyberplus supplémentaire	9,75 €
- carte PassCyberplus	GRATUIT
*Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : **http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr***	

PAR TÉLÉPHONE

Tonalité+ et le 6 11 10 permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

• **Frais d'utilisation des services de banque à distance par Tonalité+** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) [1]	
- Composez le **0 892 892 092** Service 0,40 €/min + prix appel	0,40 €/min
• **Frais d'utilisation des services de banque à distance par SMS** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) [1]	
- Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile, *par envoi* (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)	0,35 € [2]
• **Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) [1]	
- Moviplus, *par mois*	1,80 € [2]
- Moviplus Jeunes (moins de 25 ans), *par mois*	0,90 € [2]
Avec Moviplus, recevez notamment sur votre téléphone portable 2 fois par semaine, le solde de votre compte.	

PAR AUTOMATE

• **Service Bancaire National**	GRATUIT
Lors de déplacements hors de votre région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de votre compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, d'effectuer un retrait et de réaliser un virement entre vos comptes Banque Populaire Rives de Paris.	

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) dans le cadre du produit mentionné.
(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou hors coût opérateur.
(3) Pour les titulaires d'un abonnement Cyberplus.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte par an

Paiement par carte : la carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué durant le mois suivant l'utilisation). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou MasterCard permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite sont associées à de nombreux services. Consultez votre conseiller pour connaître les services associés à chacune de ces cartes. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez immédiatement le 01 77 86 24 24 (prix d'un appel local) pour faire opposition, 7 jours/7 et 24h/24.

• **Cartes de retrait**	
- Point Argent Locale	GRATUIT
- Point Argent Plus	20,00 €
• **Cartes à autorisation systématique**	
- Carte Visa Electron	34,00 €
- Carte Visa Electron NRJ Banque Pop'	34,00 €
- Carte budJ (souscription réservée aux 12-15 ans)	34,00 €
Ces cartes sont des cartes de paiement à débit immédiat. Elles permettent de régler les achats chez les commerçants [1] et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs automatiques.	
• **Cartes de paiement**	
- Carte Visa Classic* (ou MasterCard)	
- à débit immédiat	45,00 €
- à débit différé	46,00 €
- Carte Visa Classic NRJ Banque Pop'*	
- à débit immédiat	45,00 €
- à débit différé	46,00 €
- Carte Visa Premier*	120,00 €
- Carte Visa Platinum*	200,00 €
- Carte Visa Infinite	350,00 €
• **Cartes débit-crédit [2] [3]**	
La carte de débit-crédit offre la possibilité d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.	
- Carte Visa Classic Facelia*	
- à débit immédiat	45,00 € [2]
- à débit différé	46,00 € [2]
- Carte Visa Premier Facelia*	120,00 € [2]
- Carte Visa Platinum Facelia*	200,00 € [2]
• **Carte de crédit**	
La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.	
- Carte Créodis *(ce produit n'est plus commercialisé), par an*	22,00 € [2]

* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance (affichage du logo Visa Electron).
(2) Hors coût des intérêts débiteurs.
(3) La carte Facelia est réservée aux clients majeurs.

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Personnalisation du visuel** (Cartego)	
- **Visuel catalogue** *(pour chaque nouveau visuel et par an)*[1]	8,20 €
- **Photo personnelle** *(pour chaque nouveau visuel et par an)*[2]	10,30 €
- **Visuel et programme NRJ**[3]	GRATUIT
Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.	
• **Réédition du code confidentiel de la carte**	
- Cartes Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite en mode normal ou urgent	GRATUIT
- Autres cartes	
- en mode normal	9,25 €
- en mode urgent[4]	16,65 €
• **Mise en place d'un plafond temporaire**	
- Cartes Visa Premier, Visa Premier Facelia, Visa Platinum, Visa Platinum Facelia ou Visa Infinite	GRATUIT
- Autres cartes	5,00 €
• **E-Carte Bleue** (paiement sécurisé sur Internet), *par an*	12,00 €
• **E-Carte Bleue jeunes** (réservée aux jeunes de 12 à 28 ans inclus), *par an*	6,00 €
• **Délivrance d'une carte**	
- Cartes Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite en mode normal ou urgent	GRATUIT
- Autres cartes	
- en mode normal	GRATUIT
- en mode urgent[4]	30,90 €
• **Refabrication de la carte en cas de détérioration par le client** (ex : carte endommagée,...)	
- Cartes Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite	GRATUIT
- Autres cartes	
- en mode normal	16,75 €
- en mode urgent[4]	30,90 €
• **Refabrication de la carte en cas de dysfonctionnement** (carte défectueuse)	GRATUIT
• **Récupération de carte pour usage abusif**	
- Suite capture chez un commerçant	182,00 €
- Suite capture dans un distributeur automatique de billets	53,40 €
• **Frais d'annulation carte**	
- Point Argent Locale	GRATUIT
- Point Argent Plus	3,60 €
- Autres cartes	7,20 €
• **Retrait en euros à un DAB Banque Populaire et Point Argent en euros**	GRATUIT
• **Frais d'opposition sur carte** (France et étranger)	
- En cas de vol ou usage frauduleux par un tiers	GRATUIT
- En cas de perte	8,65 €

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Cartes éligibles à cette offre : Visa Electron, MasterCard, Visa Classic, Visa Classic Facelia, Visa Premier, Visa Premier Facelia.
(2) Cartes éligibles à cette offre : Visa Electron, MasterCard, Visa Classic et Visa Classic Facelia.
(3) Cartes éligibles à cette offre : Visa Electron, budJ, Visa Classic, carte NRJ Banque Pop'.
(4) Délai maximum J+3 ouvrés.

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro**[1]	
- A compter du 1er retrait dans le mois *pour une carte Visa Electron ou Point Argent Plus*	1,00 €
- A compter du 4ème retrait dans le mois *pour une carte Visa Classic, Visa Classic Facelia, Visa Premier, Visa Premier Facelia ou MasterCard*	1,00 €
- Avec une carte budJ, Visa Platinum, Visa Platinum Facelia ou Visa Infinite	GRATUIT

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

• **Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque** (hors euros)
(Voir rubrique « Opérations bancaires avec l'étranger » p. 27)

• **Paiement par carte en devises** (hors euros)
(Voir rubrique « Opérations bancaires avec l'étranger » p. 27)

VIREMENTS SEPA[2]

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

Remarque : pour les virements en devises, ou en euros impliquant un pays hors zone SEPA, se référer à la rubrique « Opérations bancaires avec l'étranger » en page 27.

• **Réception d'un virement SEPA**	
- Virement occasionnel ou permanent	GRATUIT
• **Émission d'un virement SEPA externe**[3]	
- Frais par virement occasionnel	
- initié en agence	4,10 €
- initié par Internet via Cyberplus[4]	GRATUIT
- Frais de mise en place d'un virement permanent initié en agence ou par Internet[4], via Cyberplus	GRATUIT
- Frais par virement permanent	
- initié en agence	1,75 €
- initié par Internet via Cyberplus[4]	GRATUIT
• **Émission d'un virement SEPA vers un autre compte Banque Populaire Rives de Paris**	GRATUIT

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos opérations en les réalisant par Internet avec Cyberplus (service gratuit)[4]

• **Régularisation sur virement émis**	
- Opposition à un virement avant exécution (révocation d'une échéance de virement) (en devises EEE, dans l'EEE[5])	GRATUIT
- Révocation définitive d'un virement permanent (retrait du consentement)	GRATUIT
- Tentative d'annulation d'un virement externe après exécution suite à une erreur client	3,60 €
• **Régularisation sur virement reçu**	
- Rejet d'un virement SEPA reçu	GRATUIT

(1) Zone euro. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.
(2) Espace unique de paiement en euros. Zone SEPA. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.
(3) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire, y compris dans une autre Banque Populaire.
(4) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
(5) Zone EEE. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

PRÉLÈVEMENTS SEPA[1] / TIP SEPA [1][2]

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
• Frais d'un paiement par prélèvement	GRATUIT
• Sélection de créanciers autorisés à prélever (Liste Blanche)	GRATUIT
• Sélection de créanciers non autorisés à prélever (Liste Noire)	GRATUIT
• Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution (révocation d'une échéance de prélèvement)	GRATUIT
• Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrents (retrait du consentement)	GRATUIT
• Demande de remboursement d'un prélèvement SEPA si demande infondée	14,80 €
• Paiement de Titre Interbancaire de Paiement SEPA (TIP SEPA)	GRATUIT

CHÈQUES

• Remise et paiement de chèque(s) en euros sur une banque française	GRATUIT
• Carnet de remises de chèques (y compris envoi)	GRATUIT

Pour la remise ou le paiement d'un chèque en euros sur une banque étrangère, référez-vous à la rubrique « Opérations bancaires avec l'étranger » p.28

• Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
• Chéquiers remis en agence	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier à domicile, envoi simple	2,30 € + frais postaux
• Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé	2,30 € + frais postaux
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,40 €
• Frais d'opposition chèques / chéquier par l'émetteur (le client) - Par chèque ou chéquier, *par semestre d'opposition*	7,70 €
• Chèque sur papier libre et non normalisé, chèque muté	39,20 €

(1) Espace unique de paiement en euros. Zone SEPA. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.
(2) Titre Interbancaire de Paiement.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients titulaires d'une offre groupée de services.
(Cotisation à une offre groupée de services)

AFFINEA, LA CONVENTION PERSONNALISÉE

Choisissez les produits qui vous conviennent (3 produits au minimum) et bénéficiez de remises progressives et permanentes

2 produits obligatoires :

• Une carte au choix (page 9)	Tarif mensuel Débit immédiat	Débit différé
- Visa Electron	2,83€	NC
- Visa Electron NRJ Banque Pop'	2,83€	NC
- Visa Classic ou MasterCard	3,75€	3,83€
- Visa Classic NRJ Banque Pop'	3,75€	3,83€
- Visa Classic Facelia	3,75€[1]	3,83€[1]
- Visa Premier	10,00€	10,00€
- Visa Premier Facelia	10,00€[1]	10,00€[1]
- Visa Platinum	16,67€	16,67€
- Visa Platinum Facelia	16,67€[1]	16,67€[1]
- Visa Infinite	29,17€	29,17€

• **Et l'assurance des moyens de paiement** (page 25)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable (Sécuriplus) — 2,25 €

+

• Des produits et services de la gestion quotidienne au choix	Tarif mensuel
- Une deuxième carte (page 9)[2]	Selon la carte choisie
- Dédicace (page 26)	A partir de 1,30€
- Fructi-Budget (page 26)	A partir de 2,04€
- Fructi-Facilités (page 26)	1,20€
- Moviplus (page 8)	1,80€
- Sécuri High-Tech (page 25)	A partir de 3,20€

=

• **Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives par rapport à la souscription des produits et services à l'unité**
- 3 produits ou services → 10% de remise
- 4 produits ou services → 12% de remise
- 5 produits ou services → 15% de remise

Les remises s'appliquent à tous les produits de la convention.
La cotisation de votre convention AFFINEA est mensuelle.

Vous pouvez souscrire d'autres produits et services bénéficiant du même pourcentage de remise sur leurs tarifs unitaires :
- E-carte bleue (page 10)
- Carnet de bord (page 6)
- Mobilité internationale carte (page 28)
- Mobilité internationale virement (page 28)

Vous pouvez également souscrire :

Cyberplus (service de banque à distance) > Gratuit
Crescendo (service d'épargne) > Gratuit

Les avantages complémentaires :

• Réduction additionnelle sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention[3]	
- Clients de 16 à 17 ans inclus	→ 50% de remise
- Clients de 18 à 25 ans inclus	→ 40% de remise
- Clients de 26 à 28 ans inclus	→ 20% de remise
- Souscription de 2 conventions AFFINEA au sein d'un couple	→ 10% de remise
- Entrepreneur individuel équipé d'une convention professionnelle Fréquence Pro[4]	→ 10% de remise
- Clients ACEF et CASDEN* *Réduction non cumulable avec la remise liée à l'âge.	→ 10% de remise

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA.
Ce symbole identifie les produits et services bénéficiant de la gratuité, pendant un an, pour toute première souscription d'une convention AFFINEA.
Pour les 18-25 ans : carte bancaire + Sécuriplus + Sécuri High-Tech.
Pour les 16-17 ans : carte bancaire + Sécuriplus + Moviplus.

(1) Hors coût des intérêts débiteurs.
(2) 50% de réduction sur la seconde carte de même rang détenue sur le même compte (hors Visa Infinite et Electron). Réduction non cumulable avec la réduction AFFINEA.
(3) Hors réduction spécifique à une partie de la clientèle.
(4) Réduction non cumulable avec la remise liée au couple.

ORFÉA, LA CONVENTION RÉSERVÉE AUX CLIENTS DES AGENCES BANQUE PRIVÉE

Tarif mensuel (sauf indication contraire)

Les produits obligatoires :	
• **Une carte au choix** (page 9)	
- Visa Platinum	**GRATUIT**
- Visa Platinum Facelia	**GRATUIT** (1)
- Visa Infinite	**14,59 €**
• **Une assurance des moyens de paiement** (page 25)	**GRATUIT**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus)	
• **Un abonnement à des services de banque à distance par internet (Cyberplus)** (page 8)	**GRATUIT**
• **Riv' ORFÉA (proposition de découvert)** (page 19)	
- Intérêts débiteurs au taux de	**Euribor 3 mois* + 3,50 points**
Les produits optionnels :	
• **Un relevé d'informations ISF** (page 6)	**2,72 €**
• **Un Sécuri High-Tech formule solo** (page 25)	**3,20 €**

* L'Euribor 3 mois (Euro Interbank Offered Rate) constitue l'un des principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro servant de base et de référence principale aux crédits à taux variables proposés aux particuliers. Ce taux est publié chaque jour à 11 heures précises par la Banque Centrale Européenne.

CONVENTION CARTE BUDJ

(souscription réservée aux jeunes de 12 à 15 ans)

Elle se compose des services suivants : - Compte de dépôt - Carte budJ - Livret Jeune ou Livret Sociétaire - Alimentation automatique de votre épargne - Consultation par Internet (2) du solde des comptes et des écritures sur 90 jours	**1,27 €**
Elle peut être complétée par une assurance optionnelle : - Sécuriplus (assurance des moyens de paiement), *par an*	**13,50 €**

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ (OCF)

(Comptes ouverts dans le cadre de l'art. R 312-4-3 du Code monétaire et financier)

Pour les clients en situation de fragilité bancaire, votre Banque Populaire propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incidents de paiement.

• **OCF** Les produits et services inclus : - L'ouverture, la tenue et la fermeture du compte de dépôt - 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron - Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence - 4 virements SEPA dont 1 virement permanent - Des paiements par prélèvements SEPA illimités - 2 chèques de banque par mois - Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion (Cyberplus) - Un système d'alertes sur le niveau de solde du compte - La fourniture de relevés d'identité bancaire - Un changement d'adresse par an	**3,00 €** *soit pour information 36,00 € par an*

Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) :

- Commission d'intervention	par opération 4,00 € *plafond mensuel 20,00 €*
- Frais de rejet de prélèvement, de TIP SEPA ou de télérèglement SEPA pour défaut de provision :	
- si montant de l'opération < 20,00 €	Montant de l'opération rejetée, *plafonné à 6,00 €*
- si montant de l'opération ≥ 20,00 €	6,00 € (3) *plafond mensuel 30,00 €*

(1) Hors coût des intérêts débiteurs.
(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
(3) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients titulaires d'une offre groupée de services.
(Offres qui ne sont plus commercialisées)

OFFRE RIV'ET MOI (fin de commercialisation en 2014)

		Riv'et moi			
		16-17 ans	18-25 ans	26-28 ans	+28 ans
PRODUITS ET SERVICES DE BASE : LES ESSENTIELS (tarifs mensuels)					
Compte de dépôt		GRATUIT			
+ 1 carte bancaire au choix parmi les cartes suivantes (1)					
- Point Argent Plus		0,67 €	0,84 €	1,17 €	1,50 €
- Visa Electron		1,13 €	1,42 €	1,98 €	2,55 €
- Visa Classic, Classic Facelia (2) débit immédiat		1,50 € (3)	1,88 €	2,63 €	3,38 €
- Visa Classic, Classic Facelia (2) débit différé		1,53 € (3)	1,92 €	2,68 €	3,45 €
- Visa Premier, Premier Facelia (2) débit immédiat ou différé		-	5,00 €	7,00 €	9,00 €
- Visa Platinum, Platinum Facelia (2) débit immédiat ou différé		-	8,34 €	11,67 €	15,00 €
- Visa Infinite débit immédiat ou différé		-	26,25 €	26,25 €	26,25 €
+ 1 assurance des moyens de paiement (Sécuriplus) (1)		0,90 €	1,13 €	1,58 €	2,03 €
+ 1 accès à la gestion de vos comptes par Internet (1)(4) :					
- Cyberplus		GRATUIT			
- Cyberplus jeunes (réservé aux moins de 18 ans)		GRATUIT			
Cotisation mensuelle totale (hors options)	minimum	1,57 €	1,97 €	2,75 €	3,53 €
	maximum	2,43 €	27,38 €	27,83 €	28,28 €
PRODUITS ET SERVICES OPTIONNELS (tarifs mensuels)					
- Fructi-Facilités (assurance décès)		-	1,08 €	1,08 €	1,08 €
- Fructi-Facilités jeunes (assurance décès)		0,31 €	0,39 €	0,54 €	-
- Crescendo (service d'épargne)		GRATUIT			
- Dédicace (contrat de prévoyance)		-	-50% (5)	-30% (5)	-10% (5)

Le co-titulaire bénéficie également d'une réduction de 50 % sur le tarif de sa carte bancaire. Cette réduction s'applique sur le tarif hors offre groupée de services et uniquement si la carte bancaire est de même type que celle du titulaire et sur le même compte (hors Point Argent Plus, Electron et Infinite).

RIV'OLUTION

Tarif mensuel (sauf indication contraire)

Offre promotionnelle et temporaire réservée aux jeunes de 16 à 28 ans, susceptible d'être proposée au cours de certaines périodes de l'année.

Elle se compose des produits et services suivants : - Carte Visa Classic à débit immédiat (option Facelia disponible à partir de 18 ans) - Abonnement à des services de banque à distance par Internet : Cyberplus (4) (Cyberplus jeunes réservé aux moins de 18 ans)	**1,00 €**

(1) Produit obligatoire pour le titulaire de l'offre groupée de services et facultatif pour le co-titulaire.
(2) La carte de débit-crédit Facelia offre la possibilité d'effectuer des retraits ou paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte. Hors coût des intérêts débiteurs.
(3) La carte Facelia est réservée aux clients majeurs.
(4) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
(5) Pourcentage appliqué sur le tarif hors offre groupée de services.

EQUIPAGE HORIZON (réservée aux jeunes de 16 à 28 ans) (fin de commercialisation en 2012)

Tarif mensuel (sauf indication contraire)

- **Les produits et services inclus**
  Compte de dépôt, assurance des moyens de paiement.

• **Cotisation** (en fonction de la carte choisie)	
- Point Argent Plus	1,97 €
- Visa Electron	2,55 €
- Visa Classic, Classic Facelia débit immédiat	3,01 € (1)
- Visa Classic, Classic Facelia débit différé	3,05 € (1)
- Visa Premier, Premier Facelia	6,13 € (1)
- Visa Platinum, Platinum Facelia	13,63 € (1)
• **Produits et services optionnels**	
- Latitude Proximité comprenant l'abonnement Cyberplus (2)	GRATUIT
- Latitude Epargne comprenant Crescendo (service d'épargne)	GRATUIT

EQUIPAGE 2 (fin de commercialisation en 2011)

Tarif mensuel (sauf indication contraire)

- **Les produits et services inclus**
  Compte de dépôt, carnet de bord, BP Infos (3) (service d'information juridique par téléphone), un chèque de banque/an, refabrication de carte en mode normal, réédition du code confidentiel, opposition sur tous les moyens de paiement pour perte ou vol, assurance des moyens de paiement.

• **Cotisation** (en fonction de la carte choisie)	
- Point Argent Plus	7,46 €
- Visa Electron	8,59 €
- Visa Classic, Classic Facelia débit immédiat	9,23 € (1)
- Visa Classic, Classic Facelia débit différé	9,30 € (1)
- Visa Premier, Premier Facelia	14,54 € (1)
- Visa Platinum, Platinum Facelia	20,21 € (1)
- Visa Infinite	30,83 €
• **Produits et services optionnels**	
- Latitude Proximité comprenant l'abonnement Cyberplus (2)	GRATUIT
- Latitude Epargne comprenant :	
- Crescendo (service d'épargne)	GRATUIT
- Dédicace (contrat de prévoyance)	A partir de 1,30 €

(1) Hors coût des intérêts débiteurs.
(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
(3) Hors coût d'appel. Selon conditions contractuelles en vigueur.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

- par opération	8,00 €
- plafond mensuel (équivalent à 10 écritures par mois)	80,00 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Votre conseiller est à votre disposition pour étudier la solution adaptée à vos besoins. Pour les comptes ouverts sur injonction Banque de France et clients détenteurs des offres OCF et BASEO, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4 € par opération, plafonnées à 5 opérations par mois (soit 20 €).

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

• **Frais par avis à tiers détenteur**	110,00 €
• **Frais par opposition à tiers détenteur**	110,00 €
• **Frais par saisie-attribution**	110,00 €
• **Frais par saisie conservatoire**	110,00 €
• **Frais sur opposition administrative**	10 % du montant dû
- Maximum	110,00 €

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES ÉMIS

- **Les incidents liés aux chèques**

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque ayant généré l'interdiction. En cas de question, demandez à votre conseiller les conditions d'accessibilité aux moyens de paiement alternatifs au chèque.

- **Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision** (absence ou insuffisance) (1)
  - Inférieur ou égal à 50 € — 22,00 € (2)
  - Supérieur à 50 € — 42,00 € (2)

  Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

• **Frais par chèque rejeté pour un autre motif**	GRATUIT
• **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision** (lettre Murcef)	14,50 €
• **Chèque émis en période d'interdiction bancaire**	33,00 €
• **Commission de gestion sur compte d'interdit bancaire par une autre banque,** *par trimestre*	44,90 €

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.
(2) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES REMIS

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision**	10,45 €
• **Remise de chèque(s) erronée** (ex : numéro de compte erroné...)	9,50 €

INCIDENTS LIÉS AUX AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

• **Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, frais de rejet de TIP SEPA ou télérèglement SEPA pour défaut de provision** (1)

- Pour absence ou insuffisance de provision et autres motifs	
- inférieur à 20 €	Montant de l'opération
- supérieur ou égal à 20 €	12,00 € (2)

Ce montant forfaitaire comprend : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais d'information préalable.

• **Frais d'information préalable pour virement ou prélèvement sans provision**	19,50 €
• **Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative de la banque en cas d'usage abusif dans la zone EEE** (1) (3)	GRATUIT
• **Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire**	42,65 €

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.
(2) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.
(3) Zone EEE. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

En principe, le solde du compte doit toujours rester créditeur. Toutefois la Banque peut consentir un découvert dans la convention spécifique.
Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

• **Découverts formalisés**	
- Riv' Facilité Durée d'utilisation du découvert ≤ 30 jours • Intérêts débiteurs au taux de	16,50 % (1)
- Riv' Sérénité Durée d'utilisation du découvert ≤ 90 jours • Intérêts débiteurs au taux de	16,50 % (1)
- Riv' Liberté Durée d'utilisation du découvert > 90 jours • Intérêts débiteurs au taux de	11,90 % (2)
- Riv' ORFÉA (réservé aux clients des agences Banque Privée) Durée d'utilisation du découvert ≤ 30 jours • Intérêts débiteurs au taux de	Euribor 3 mois* + 3,50 points

* L'Euribor 3 mois (Euro Interbank Offered Rate) constitue l'un des principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro servant de base et de référence principale aux crédits à taux variables proposés aux particuliers. Ce taux est publié chaque jour à 11 heures précises par la Banque Centrale Européenne.

• **Découverts non formalisés ou non autorisés**
- Intérêts débiteurs au taux de 16,50 % (1)

• **Jeunes de moins de 28 ans**
Exonération d'agios à hauteur d'un solde débiteur journalier maximal de 152 € pour les moins de 28 ans détenteurs d'une offre de découvert Riv'Facilité Jeunes ou Riv'Sérénité Jeunes.

• **Minimum forfaitaire de perception** 3,00 € / trimestre (3)
(pour tous types de découverts, hors jeunes de moins de 28 ans, détenteurs d'une offre de découvert Riv'Facilité Jeunes ou Riv'Sérénité Jeunes)

CRÉDITS À LA CONSOMMATION (4)

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Prêt personnel** Pour financer vos projets personnels : automobile, loisirs, travaux...	
- Frais de dossier proportionnels au montant du prêt	1 %
- minimum	60,00 €
- maximum	130,00 €
- Taux débiteur annuel	Nous consulter
• **Crédit renouvelable**	
- **Créodis** (ce produit n'est plus commercialisé)	Nous consulter
- **Facelia** (page 9) *Le crédit renouvelable Facelia peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire Facelia.*	Nous consulter
• **Prêt Étudiant**	
- Frais de dossier	GRATUIT
- Taux débiteur annuel	Nous consulter
• **Prêt Permis à 1 €** (de 15 à 25 ans)	
- Frais de dossier	GRATUIT
• **Pour les étudiants** (de 18 à 28 ans)	
- Avance sur bourse allouée par le CROUS	Nous consulter
• **Pour les Jeunes Actifs** (de 18 à 28 ans)	
- Caution locative	1 % maximum du montant annuel garanti + frais de dossier à 30 €

Le Taux de Base Bancaire Banque Populaire Rives de Paris (TBB) est fixé à 6,90% depuis le 1/10/09. Le taux est susceptible d'évolution selon les conditions du marché. Le TAEG est indiqué sur le relevé de compte.
(1) 16,50% soit TBB + 9,6 points.
(2) 11,90% soit TBB + 5 points.
(3) Non compris dans le TAEG.
(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

CRÉDITS IMMOBILIERS [1]

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• Prêt Épargne Logement	
- Frais de dossier	GRATUIT
- Taux débiteur annuel	Nous consulter
• Prêt à Taux Zéro	
- Frais de dossier	GRATUIT
• Autres prêts immobiliers	
- Frais de dossier proportionnels au montant du prêt	1 %
- minimum	400,00 €
- Taux débiteur annuel	Nous consulter
• Les assurances liées aux crédits Le coût de l'assurance des emprunteurs dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé, de la durée du crédit et du niveau de couverture.	Nous consulter
• Frais sur les garanties	
- Gage sur véhicule	GRATUIT [2]
- Gage sur autre bien mobilier	GRATUIT [2]
- Nantissement de compte-titres	62,00 €
- Hypothèque	GRATUIT [2]
- Délégation sur produits assurance-vie capitalisation	GRATUIT [2]
- Mainlevée de garantie	GRATUIT [2]
- Cautionnements extérieurs et garantie	Nous consulter
- Autres garanties	Nous consulter
• Autres prestations	
- Duplicata du tableau d'amortissement	31,00 €
- Information annuelle des cautions	GRATUIT
- Modification sans avenant (modification de date de prélèvement ...)	31,00 €
- Décompte de remboursement anticipé	
- Offre émise avant le 01/07/2016	31,00 €
- Offre émise à compter du 01/07/2016	GRATUIT
- Réaménagement de prêt avec avenant (modification de durée, taux, garantie...)	
- Pourcentage du capital restant dû	1 %
- Minimum	400,00 €
- Utilisation d'option de modulation sur prêt modulable, report d'échéance	
- Pourcentage sur la dernière échéance payée	5,50 %
- Minimum	31,35 €

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier.
(2) Hors frais administratifs et fiscaux réglementaires si nécessaire.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

• Bénéficier d'une épargne disponible
- Livret Développement Durable (LDD)
- Livret Epargne Populaire (LEP)
- Comptes sur Livret
- Livret A

Taux disponibles en agence et sur notre site Internet

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts calculés selon la règle des quinzaines sont servis annuellement.

• Épargner en vue d'un projet immobilier
- Plan Epargne Logement (PEL)
- Compte Epargne Logement (CEL)

Taux disponibles en agence et sur notre site Internet

• Crescendo et Crescendo budJ — GRATUIT

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

• Épargner pour vos enfants
- Livret Premier Pas (de 0 à 12 ans)
- Livret jeune (de 12 à 25 ans)

Taux disponibles en agence et sur notre site Internet

• Dynamiser votre épargne — Nous consulter

Des solutions comme les placements à terme, l'assurance-vie, le Plan d'Epargne en Actions (PEA) existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

- **Ouverture d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA** — **GRATUIT**

- **Frais de courtage Bourse**
  La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet [1], Alodis Bourse [2]...).

- **Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam)**

	Internet [1]	Alodis Bourse [2]
Commission proportionnelle sur le montant de la transaction	0,54 %	1,28 %
Minimum par ordre	10,65 €	21,30 €
Commission supplémentaire par ordre exécuté sur action nominative	10,65 €	21,30 €

- **Commission pour un ordre avec service de règlement différé**

	Internet [1]	Alodis Bourse [2]
Commission variable : % mensuel du montant de la transaction	0,31 %	0,62 %
En sus commission fixe par ordre	3,10 €	6,20 €
Prorogation : % mensuel du montant de la transaction	0,09 %	0,18 %

- **Bourse étrangère**

	Internet [1]	Alodis Bourse [2]
Commission variable sur le montant de la transaction	0,80 %	1,30 %
Minimum par ordre	80,00 €	130,00 €

- **Nantissement de compte-titres** — 62,00 €

- **Transfert de compte-titres/PEA vers un autre établissement**
  - Frais fixes, *par portefeuille* — 70,64 €
  - En sus frais fixes, *par ligne* — 10,72 €
  - En sus frais fixes, *par ligne étrangère* — 132,00 €

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
(2) Alodis Bourse 01 71 39 11 71 prix appel local (hors frais et commissions sur transactions boursières).

- **OPTIFOLIO**
  Gestion optimisée de votre portefeuille

Choisissez le ou les services qui vous conviennent :

- **Souscription unitaire,** *par an*
  - Abonnement Hisséo Folio — GRATUIT
  - Assurance moins-values — 7,46 €
  - Prise de bénéfices — 12,80 €

- **Forfait OPTIFOLIO incluant les 3 services** — 16,04 €
  (Abonnement annuel Hisséo Folio, assurance moins-values et prise de bénéfices)
  - Hisséo Folio, droits d'entrée d'OPCVM — Réduction de 50 %

- **Droits de garde**

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...). Ils dépendent principalement du nombre de lignes et des encours détenus dans votre portefeuille. Le tarif est annuel, cumulatif par tranche et prélevé par moitié chaque semestre civil à terme échu. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.

- **Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Réseau Banque Populaire** — **GRATUIT**
- **Parts sociales Banque Populaire Rives de Paris** — **GRATUIT**

- **Autres portefeuilles**
  - Par portefeuille, *par an, prélevé par semestre*

	Commission proportionnelle (cumulative par tranche)
Tranche ≤ à 50 000 €	0,30 %
Tranche > à 50 000 € et ≤ à 150 000 €	0,26 %
Tranche > à 150 000 €	0,13 %

  - En sus frais fixes par ligne porteur et nominatif — 5,14 €
  - En sus frais fixes par ligne sur l'étranger — 14,03 €

- **Montant minimum de perception des droits de garde** — 23,21 €
- **Frais de gestion PEA,** *par an* — 15,24 €
- **Frais de gestion PEA composé uniquement de parts sociales Banque Populaire Rives de Paris** — **GRATUIT**
- **Frais de tenue et de gestion de compte-titres inactif ou de PEA** (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier) — Application des droits de garde [1]

- **Gérer votre patrimoine financier**
  - **Imprimé Fiscal Unique (IFU)** — **GRATUIT**
  - **Duplicata d'un Imprimé Fiscal Unique (IFU)** — 14,40 €
  - **Relevé d'informations ISF,** *par an* — 32,64 €

(1) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

FRAIS DIVERS

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Mise à jour ou modification dossier valeurs non cotées**	105,00 €
• **Ouverture de dossier pour les titres non cotés dans un PEA**	213,00 €
• **Mise en place de titres en nominatif pur** - frais fixes, *par ligne*	105,00 €
• **Souscription, attribution d'actions OPA/OPE, paiement de dividendes en actions**	14,56 €
• **Frais de tenue de compte d'épargne inactif non réglementé***, *par an* (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)	30,00 € (1)

* Les comptes d'épargne non réglementés concernés :
Compte sur Livret, Livret Sociétaire, Livret Premier Pas, Plan d'Épargne Populaire, Compte à Terme, Livret ACEF, Livret Tréso et Optiplus Agri.

(1) Dans la limite du solde créditeur du compte. Le montant des frais et commissions, prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif, est plafonné par un arrêté ministériel.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURER VOS MOYENS DE PAIEMENT ET VOS APPAREILS NOMADES

Tarif par an (sauf indication contraire)

• **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable** (1) - **Sécuriplus**, *par adhérent* *Assurance des chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément aux moyens de paiement. Cette assurance fonctionne également dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris accidentel ou du vol de votre téléphone portable.*	27,00 € (2)
• **Cotisation à une offre d'assurance pour vos appareils nomades hors téléphone portable** (1) - Sécuri High-Tech formule solo, *par mois* - Sécuri High-Tech formule famille, *par mois*	 3,20 € (2) 4,20 € (2)

VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE

• **MAV** (Multirisque des Accidents de la Vie) (1) Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...).	Nous consulter
• **Autonomis** (1) (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.	Nous consulter
• **ASSUR-BP Santé** (1) Complémentaire santé qui prévoit le remboursement des frais de soins.	Nous consulter

PROTÉGER VOS ENFANTS

Tarif par an (sauf indication contraire)

• **ASSUR-BP Enfant** (1) Contrat ayant pour objet d'assurer la protection de l'enfant, en cas d'accident survenant dans le cadre de sa vie privée et de ses activités scolaires et extra-scolaires.	19,00 € (3)
• **ASSUR-BP Horizon** (1), *à partir de* ASSUR-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle (responsabilité civile, assistance en cas d'accident...) et/ou une assurance logement (indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).	26,00 € (4)

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Selon conditions contractuelles en vigueur.
(2) Tarif hors offre groupée de services.
(3) Tarif pour la rentrée 2016-2017 valable jusqu'au 31/08/2017. Ce tarif est susceptible de varier.
(4) S'applique pour les contrats avec une date d'effet à compter du 01/06/2016 jusqu'au 31/05/2017. Ce tarif est susceptible de varier.

ASSURER L'AVENIR DE VOS PROCHES

Tarif par mois (sauf indication contraire)

• **Fructi-Famille**[1] **et Tisséa**[1] Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession* et de prélèvements sociaux. **Dans les limites de la législation en vigueur*	Nous consulter
• **Fructi-Budget**[1], *à partir de* Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un an.	2,04 €
• **Fructi-Facilités**[1] Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès.	1,20 €
• **Fructi-Facilités jeunes**[1] (Offre qui n'est plus commercialisée depuis 2014)	0,77 €
• **Fructi-Facilités**[1] **souscrit avec Latitude Trésorerie**[1] (Offre qui n'est plus commercialisée depuis 2011)	1,20 €

ASSURER VOS BIENS

• **ASSUR-BP Auto**[1]	Nous consulter
• **ASSUR-BP Habitat**[1]	Nous consulter

ASSURER VOTRE ÉPARGNE

Tarif par an (sauf indication contraire)

• **Dédicace**[1], *à partir de* En cas de décès par accident, Dédicace assure la transmission d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire*[2]. ** Voir conditions générales du contrat disponible en agence.*	15,60 €

ASSURANCES JURIDIQUES

Tarif par an (sauf indication contraire)

• **Protection Juridique**[1]	Nous consulter
• **BP Infos**[1] **: information pratique, juridique ou technique**	27,12 €[3]

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire. Pour tous ces produits les conditions générales des contrats sont disponibles en agence. Ces tarifs concernent des produits d'assurance. Conformément aux dispositions du contrat, le montant peut être révisé annuellement chaque 31 décembre par l'assureur. Toute modification est notifiée à chaque adhérent assuré au plus tard trois mois avant le 1er janvier. Ces tarifs sont donc applicables jusqu'au 31/12/2017.

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Selon conditions contractuelles en vigueur.
(2) Pour un montant de capital ne pouvant être supérieur au montant maximum fixé contractuellement et ne pouvant excéder 75 000 € quel que soit le nombre de contrat(s).
(3) Hors coût d'appel.

OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER[1]

CHÈQUES DE VOYAGE ET DEVISES

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Achat et vente de billets de banque en devises**[2] - Commission fixe - Commission de change *Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.*	2,17 € Cours en vigueur

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISES[1]

• **Paiement par carte bancaire en devises** (hors euros) - Commission proportionnelle sur le montant de la transaction	2,88 %
• **Retrait d'espèces à un distributeur en devises** - Commission fixe - Commission proportionnelle sur le montant du retrait	3,10 € 2,88 %

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE
(hors zone EEE[3])

• **En cas de perte, vol ou usage frauduleux, détérioration par le client ou dysfonctionnement de la carte à l'étranger**
- Se reporter aux tarifs de la rubrique
« Vos moyens et opérations de paiement » en page 10.

COMMISSION DE CHANGE

En cas de virement émis ou reçu en devises, de chèque émis ou reçu en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises, la commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

• **Commission de change** - Tranche ≤ 80 000 € - En sus, au-delà de 80 000 € - Minimum	0,05 % 0,025 % 14,50 €

(1) Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise, ou impliquant un pays hors EEE[3].
(2) Ces produits doivent être commandés. Nous consulter pour les délais.
(3) Zone EEE. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

VIREMENTS ÉMIS VERS L'ÉTRANGER [1]

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• **Émission d'un virement non SEPA** (en devises, ou en euros vers un pays étranger)	
- **commission proportionnelle au montant de la transaction**	0,06 %
- minimum	16,00 €
- maximum	80,00 €
- **frais de dossier**	3,95 €
- **commission de change** (si achat de devises)	Voir page 27

VIREMENTS REÇUS DE L'ÉTRANGER [1]

• **Réception d'un virement** (en devises, ou en euros en provenance de l'étranger)	
- **commission fixe**	16,35 €
- **commission de change** (si vente de devises)	Voir page 27

CHÈQUES HORS FRANCE

(EEE [2] hors France et Étranger [1])

• **Chèque émis** en faveur d'un bénéficiaire hors France (chèque débité)	
- **commission proportionnelle au montant du chèque**	0,15 %
- minimum	20,00 €
- maximum	75,00 €
- **commission de change** (si achat de devises)	Voir page 27

• **Chèque remis** avec un émetteur hors France (chèque crédité)	
- **commission proportionnelle au montant du chèque**	0,10 %
- minimum	16,00 €
- maximum	69,00 €
- **commission de change** (si vente de devises)	Voir page 27
- **frais d'envoi en sus**	
• **Frais d'impayés sur chèques émis ou reçus**	40,00 € (+ frais du correspondant bancaire étranger)

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tarif par mois (sauf indication contraire)

Ce service est réservé aux particuliers séjournant de manière prolongée hors zone euro [3] (offre soumise à conditions).

• **Mobilité internationale carte**	10,00 €
- Forfait de frais sur paiement et retrait hors zone euro [3] (hors commission de change), sans limitation du nombre d'opérations d'achat ou de retrait.	Commission de change, voir tarif p. 27
• **Mobilité internationale virement**	4,00 €
- Un virement hors zone euro [3] par mois, à tarif préférentiel (virement effectué via Cyberplus vers un compte à l'étranger, hors commission de change).	Commission de change, voir tarif p. 27

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise, ou impliquant un pays hors EEE [2].
(2) Zone EEE. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.
(3) Zone euro. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

RÉSOUDRE UN LITIGE EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

La volonté de la Banque Populaire Rives de Paris est de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés pourraient toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également contacter notre Département Qualité Satisfaction Clients :

- par courrier : Banque Populaire Rives de Paris
  Département Qualité Satisfaction Clients
  76-78 avenue de France - 75204 Paris Cedex 13
- par Internet : **www.rivesparis.banquepopulaire.fr**
  rubrique "Services - Réclamations clients" sur notre page d'accueil
- par téléphone : **09 74 75 07 75**
  (numéro non surtaxé, accessible du lundi au samedi de 8h30 à 18h)

A défaut de réponse dans les 2 jours ouvrés, vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 10 jours calendaires. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous tenir informé. Le délai ne devrait pas dépasser 2 mois, sauf cas très particulier, à compter de la date de réception de votre réclamation.

3. En dernier recours, le Médiateur

Vous pouvez demander gratuitement l'intervention d'un Médiateur, si aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Département Qualité Satisfaction Clients. La Banque Populaire Rives de Paris a choisi de confier cette mission au Médiateur de la Fédération Bancaire Française, dont la compétence et l'impartialité faciliteront la recherche d'une solution amiable pour votre dossier.

Vous pouvez saisir le Médiateur :

- Soit en complétant le formulaire de saisine sur le site Internet : **www.lemediateur.fbf.fr**
- Soit par courrier à l'adresse suivante :
  Monsieur le Médiateur
  CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09
- Soit en consultant le site Internet de la médiation de la consommation : **http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso.**

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre d'un litige relatif aux services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délai, contenu), à des problèmes de tenue de compte-titres. La saisie du Médiateur peut se faire soit par voie postale : **Monsieur le Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers**
17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02
Soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org. La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : "les Clés de la Banque" (http://www.lesclesdelabanque.com) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.

Ces tarifs sont applicables sous réserve d'évolutions fiscales ou réglementaires, et sont exprimés avec taxes incluses lorsque celles-ci sont dues. Conformément à la réglementation, la modification des conditions tarifaires, comme toute modification de votre convention de compte vous seront communiquées deux mois avant leur date d'entrée en vigueur. En cas de non acceptation de votre part de ces modifications vous devrez dénoncer le produit ou le service concerné et/ou votre convention de compte avant leur date d'entrée en vigueur (sans frais). Ces conseils et tarifs ne sont pas exhaustifs, n'hésitez pas à solliciter votre conseiller. Les conditions de votre convention de compte sont disponibles auprès de votre agence ou sur notre site internet. La majorité des commissions est exonérée de TVA. Cependant conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit, au taux en vigueur à la date de l'opération (TVA au taux de 20%, taux en vigueur au 01/07/2016). Ces tarifs sont donc susceptibles de varier sans préavis en cas de variation du taux de TVA. Notre tarification est disponible en agence ou sur notre site Internet **www.rivesparis.banquepopulaire.fr.**

Les crédits renouvelables Créodis et Facelia
sont des produits de :

NATIXIS FINANCEMENT
Société anonyme au capital de 60 793 320 €
Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris
439 869 587 RCS PARIS
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS
sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Sécuri High-Tech, Dédicace, Multirisque des Accidents de la Vie, Fructi-Budget et Autonomis
sont des produits de :

BPCE PRÉVOYANCE
Société anonyme au capital de 13 042 257,50 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 352 259 717 RCS Paris
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - France

Fructi-Facilités, Fructi-Famille, Tisséa
sont des produits de :

BPCE VIE
Société anonyme au capital de 144 455 776 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 349 004 341 RCS Paris
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - France

ASSUR-BP Santé
est un produit de :

BPCE ASSURANCES
Société anonyme au capital social de 61 996 212 €
Entreprise régie par le code des assurances - 350 663 860 RCS PARIS
Siège social : 88, avenue de France, 75641 Paris Cedex 13 - France

ASSUR-BP Enfant, ASSUR-BP Horizon, ASSUR-BP Auto et ASSUR-BP Habitat
sont des produits de :

BPCE IARD
Chauray - BP 8410 - 79024 Niort Cedex 9 - France
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 € entièrement versé
Entreprise régie par le code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT
Siège social : Chaban - 79180 Chauray - France

Protection juridique
est un produit de :

ASSISTANCE PROTECTION JURIDIQUE
Société anonyme au capital social de 7 017 808 €
Entreprise régie par le code des assurances - 334 656 386 RCS BOBIGNY
Siège social : "Le Neptune" 1, rue Galilée, 93195 Noisy-le-Grand Cedex
Code APE 6512 Z

Assurance Emprunteur
est un produit de :

BPCE VIE et CNP ASSURANCES

CNP ASSURANCES
Société anonyme au capital de 686 618 477 €
entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris
Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS Cedex 15
www.cnp.fr
Entreprise régie par le code des assurances - GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

BON À SAVOIR

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Zone euro : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

GLOSSAIRE

Extrait du glossaire élaboré sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), disponible sur notre site Internet.

Agios
Somme due à la banque lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme s'effectue sur la base des dates de valeur.

Code IBAN (International Bank Account Number)
et **Code BIC** (Bank Identifier Code)
L'IBAN est l'identifiant international du compte bancaire. Le BIC est l'identifiant international de la banque. Le BIC et l'IBAN permettent d'identifier un compte bancaire et sont nécessaires au traitement automatisé des opérations de virement ou de prélèvement en France ou à l'étranger.

Convention de compte de dépôt
Contrat écrit et signé entre une banque et un (des) particulier(s). Il précise les conditions dans lesquelles fonctionne ce compte (ouverture, clôture, moyens de paiement fournis, frais, médiation,…), ainsi que les droits et les obligations de chacune des deux parties. Toute ouverture d'un compte de dépôt à un particulier donne lieu obligatoirement à la signature d'une convention de compte de dépôt.

SEPA (Single Euro Payments Area)
Le SEPA (espace unique de paiement en euros), toujours en cours de déploiement, vise à créer une gamme unique de moyens de paiement en euros commune à l'ensemble des pays européens (le virement, le prélèvement et la carte de paiement) permettant aux utilisateurs (consommateurs, entreprises, commerçants et administrations) d'effectuer des paiements en euros dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur propre pays.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Les coordonnées de votre agence :

sur notre site Internet :
www.rivesparis.banquepopulaire.fr

sur votre extrait de compte
Vous pouvez contacter directement votre conseiller au tarif d'un appel local.

Un accès direct à votre compte 24h/24 :

Par Internet :
avec un abonnement Cyberplus
www.rivesparis.banquepopulaire.fr

Sur votre smartphone ou tablette :
grâce à l'application Cyberplus
disponible sur l'App Store, Android, Google Play et Blackberry App World (1)

Par SMS :
avec le 6 11 10 (0,35 € ttc/envoi) (2)

Par téléphone :
avec Tonalité +
- Depuis la France : **0 892 892 092** Service 0,40 € / min + prix appel
- Depuis l'étranger : **+(33) 1 41 86 24 40** (3)

Banque Populaire Rives de Paris

Immeuble Sirius
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 73 07 48 37
Télécopie : 01 73 07 78 05
Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr

(1) Disponible avec abonnement Cyberplus.
(2) Hors coût opérateur.
(3) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Banque Populaire Rives de Paris, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552 002 313 - RCS Paris Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N°07 022 545 - Siège social : 76-78 avenue de France 75204 Paris Cedex 13 - Téléphone : 01 73 07 48 37 Télécopie : 01 73 07 78 05 - Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr - Juillet 2016.

POINT VIRGULE - 161 boulevard des Etats-Unis - 60200 Compiègne - RCS 397 566 860 000 29 | Réf 3320

papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.